

tieux la réunion dont vous parlez. Vous savez sans doute qu'on a demandé à la Chambre des communes canadienne que le Canada offre l'hospitalité, sur son sol, aux participants d'une réunion de ce genre. Cette proposition s'inspire sans doute du fait géographique que notre pays est voisin des États-Unis et de l'URSS, et qu'il entretient des liens étroits avec la France et avec les pays du Commonwealth. Si un jour les pays intéressés se résolvent à convoquer une telle réunion et qu'ils souhaitent la voir se tenir au Canada, mon pays sera très heureux de la recevoir.

Qui songerait d'ailleurs à refuter votre assertion, et à nier que des voisins devraient nourrir à l'égard l'un de l'autre des sentiments de bon voisinage? Depuis de nombreuses générations, nous avons entretenu des rapports amicaux et chaleureux avec notre grand voisin du sud, et nous espérons qu'il nous sera donné un jour d'établir des relations semblables avec notre puissant voisin septentrional. . . Vous savez qu'au cours des dernières années, l'URSS et le Canada ont vu se multiplier les voyages entre les deux pays, dans les deux sens, et que s'est élargi le volume des renseignements échangés entre eux. Nous avons étudié ensemble la possibilité d'une vaste gamme d'échanges dans les domaines technique, scientifique, commercial, culturel et nous avons réalisé bon nombre d'entre eux. Tout récemment nous avons accueilli avec plaisir un groupe de spécialistes soviétiques du commerce. Nous souhaitons que nos exportations et nos importations réciproques augmentent, conformément à l'esprit de l'accord commercial signé en 1956. Nous prévoyons même qu'un jour des hommes d'affaires canadiens iront faire un tour en URSS, afin d'y étudier sur place une extension de nos échanges commerciaux, et nous déclarons dès aujourd'hui que cette perspective sourirait au Gouvernement du Canada. Nous nous sommes réjouis des sentiments cordiaux qu'a fait naître la tournée de nos artistes canadiens cet hiver, d'une équipe soviétique de hockey, et nous avons appris avec plaisir le succès remporté par nos artistes canadiens dans votre pays. Nous ne manquerons pas de suivre de très près l'essor de rapports de bonne entente dans ces divers domaines. Et nous applaudissons à toute initiative du Gouvernement soviétique, visant à accorder une liberté complète de déplacement aux personnes qui veulent quitter l'URSS pour retrouver des parents au Canada, ainsi qu'à tous les citoyens canadiens qui résident en Russie soviétique.

Je suis intimement persuadé que les populations de l'Union soviétique éprouvent, comme les Canadiens, un désir ardent de paix et de sécurité; je suis convaincu que, des deux côtés de la frontière, les hommes de bonne volonté aspirent à réaliser pleinement leurs possibilités propres et celles de leur nation, sans qu'il leur faille se courber sous le fardeau des armements, ni se laisser troubler par des craintes et des soupçons continuels. Je souhaite qu'il soit donné, à tous, de travailler ensemble à l'établissement d'un climat favorable à la réalisation de ces désirs.

Après avoir étudié votre lettre, j'ai reçu une autre lettre, datée du 8 janvier 1958, qui m'a été communiquée par votre Ambassadeur le 10 du même mois. Je m'empresserai de l'examiner à son tour et d'y répondre aussitôt que possible.